



9, Rue du Tremblay  
38130 ECHIROLLES

☎ 04 38 49 00 86

✉ [batpi@batpi.com](mailto:batpi@batpi.com)

<http://www.batpi.com>



Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

## FORMATION S.S.I.A.P. 2 – REMISE À NIVEAU

**Public :** Chef d'équipe de sécurité incendie en ERP ou IGH ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité sur les 36 derniers mois

Non accessible aux handicapés

**Pré requis :** Respect des dispositions de l'article 4 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 :

- ✓ Titulaire SSIAP2 ou équivalent
- ✓ AFPS ou PSC1, de moins de deux ans ; SST ou PSE1 en cours de validité
- ✓ Présenter un certificat d'aptitude physique médicale spécifique (**Certificat type de l'arrêté**)

**Nombre de stagiaire par session :** 8 stagiaires maximum

**Durée totale indicative :** 21 heures hors examen et temps de déplacement

**Objectifs :** Remettre à niveau ses connaissances pour encadrer l'équipe de sécurité des personnes et des biens des ERP et IGH

**Moyens pédagogiques :** Cours magistraux - Exercices de cas - Pratiques avec mise en situation – QCM tout au long de la formation - Matériel nécessaire aux moyens de secours incendie et électrique, aux rondes, SSI, locaux adaptés avec RIA et plan interactif, équipement consignation électrique, modèles d'imprimés obligatoires

**Responsable pédagogique :** Jean-Pierre Sappeï

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

**Dates des prochaines sessions** et délai d'entrée disponibles sur le devis ou sur le site

<https://www.formation-incendie-ssiap.com/>

**Validation :** A l'issue de la formation vous obtiendrez votre attestation de remise à niveau SSIAP 2

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

**Formation certifiante et Éligible au CPF : Code 236960**

MODULES	CONTENUS	DUREE
1 <sup>ère</sup> partie Fondamentaux de sécurité incendie	<b>Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement d'incendie</b> Fondamentaux de sécurité : <ul style="list-style-type: none"><li>- évacuation des occupants</li><li>- accessibilité et mise en service des moyens de secours</li><li>- principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité</li><li>- implantation</li><li>- dessertes et voiries</li><li>- isolement</li><li>- matériaux de construction</li><li>- cloisonnement</li><li>- aménagement</li><li>- dégagement</li><li>- désenfumage</li><li>- éclairage normal et de sécurité</li><li>- installations techniques</li><li>- moyens de secours</li><li>- alarme</li></ul>	2 h 30
	<b>Application</b> Recherche d'information simple dans le règlement de sécurité	0 h 30
2 <sup>ème</sup> partie	<b>Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début</b>	

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 38

N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2010-00703 sous le numéro 38-0005 Convention de formation avec FFSS38 n°2801211-2



9, Rue du Tremblay  
38130 ECHIROLLES

☎ 04 38 49 00 86

✉ [batpi@batpi.com](mailto:batpi@batpi.com)

<http://www.batpi.com>



## Bureau d'Assistance Technique en Prévention Incendie

Mise en situation d'intervention	<b>d'incendie</b> <b>Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité</b> L'action face à différents contextes : - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime - méthode d'extinction d'un début d'incendie - protection individuelle - levée de doute, etc. - L'utilisation des moyens de communication mobiles	1 h 00
	<b>Application</b> Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : - d'un extincteur adapté au risque - d'un RIA	3 h 00
3 <sup>ème</sup> partie Prévention	<b>Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité</b> - évolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) - accessibilité du public	3 h 00
	<b>Application</b> QCM	1 h 00
4 <sup>ème</sup> partie Moyens de secours	<b>Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours</b> - agents extincteurs et moyens d'extinction SSI	2 h 00
5 <sup>ème</sup> partie Gestion du PC de sécurité	<b>Gestion du PC en situation de crise</b> - gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours - alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours (ERP/IGH) - gestion d'une évacuation - compte-rendu à la hiérarchie	3 h 00
6 <sup>ème</sup> partie Organisation d'une séance de formation	<b>Formation des agents de l'équipe</b> - les méthodes pédagogiques - pratique de l'animation - déroulement chronologique d'une séance	2 h 00
7 <sup>ème</sup> partie L'équipe de sécurité incendie	<b>Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité</b> - organiser l'accueil d'un nouvel agent - motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens - gérer les conflits - gestion des documents administratifs	3 h 00
	<b>Application</b> Analyse de la pratique pédagogique des participants	

SSIAP2-008-15 avril 2020 Rev.C

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 38

N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2010-00703 sous le numéro 38-0005 Convention de formation avec FFSS38 n°2801211-2